



L'armée israélienne bombarde encore Gaza, le terrorisme d'état ne faiblit pas.

Par [Claude Léostic](#)

Mondialisation.ca, 28 octobre 2005

Association France Palestine Solidarité 26
octobre 2005

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Analyses: [LA PALESTINE](#)

[Fermer](#)

 [Imprimer](#)

Pour la deuxième journée consécutive, l'armée d'occupation israélienne attaque des cibles civiles dans la Bande de Gaza tandis que la Cisjordanie vit au rythme des invasions de villes et villages, des arrestations et assassinats ciblés.

L'artillerie israélienne a tiré sur la ville de Beit Hanoun dans le nord de la Bande de Gaza tôt mercredi matin 26 octobre 2005.

Selon des témoins oculaires, de grosses explosions entendues près de la ville n'ont pas fait de victimes. Des sources médicales palestiniennes indiquent que l'armée israélienne a prévenu les habitants qu'ils ne devaient pas circuler la nuit, y compris les ambulances.

La veille les troupes israéliennes bombardaient le nord et le sud de la Bande de Gaza, faisant 5 blessés dont un bébé en visant des bâtiments civils (une organisation caritative du Jihad islamique et un bureau du Fatah). L'artillerie, l'aviation et les navires militaires qui sont positionnés au large de Gaza ont participé à cette attaque contre la population de Gaza.

D'après les militaires israéliens ces bombardements seraient une réponse au tir d'une roquette artisanale contre Israël à partir de cette zone.

De plus les avions de chasse israéliens qui survolent régulièrement la Bande de Gaza en passant le mur du son afin de produire de très fortes explosions pour terrifier la population, continuent à feindre des attaques.

Les habitants de Gaza disent avoir vu des chasseurs F-16 survoler ainsi la ville, tôt mercredi 26. Israël n'utilisait jamais cette tactique tant qu'il y avait des colons juifs à Gaza, afin de ne pas traumatiser leurs enfants. Par contre en 2001 et 2002 lors des attaques répétées contre les grandes villes de Cisjordanie, cette pratique terrifiante de guerre psychologique a été abondamment utilisée par l'armée d'occupation. Les traumatismes infligés par cette pratique sont profonds.

Les Brigades des Martyrs d'al-Aqsa ont revendiqué le tir de 3 missiles sur Sdérot, où ils n'ont pas causé de dégâts, en représailles à l'assassinat de deux résistants à Tulkarem il y a deux jours, dont l'un de leurs militants.

Le Jihad islamique a lui annoncé rompre la trêve signée en février par 13

groupes de la résistance, après de nombreux assassinats ciblés dont celui de l'un de leurs dirigeants à Tulkarem.

Le président Abbas a condamné l'agression israélienne à Tulkarem mais déploré la réponse des Brigades qui, dit-il, se retourne contre les Palestiniens.

C'est que le gouvernement Sharon agit avec habileté. Il commet des agressions, des assassinats ciblés, des attaques contre les civils, ce qui est du terrorisme d'état. Cela entraîne inévitablement des ripostes de la résistance palestinienne. Il utilise alors le prétexte de la « violence palestinienne » pour mener des attaques d'envergure.

Il est à noter que nombre de médias entrent, volontairement ou pas, dans cette stratégie et parlent de « regain de violence » quand des missiles artisanaux touchent le sol israélien mais oublient de couvrir les violences quotidiennes de l'occupation militaire en Palestine.

Aujourd'hui la France s'allie aux Etats-unis pour faire pression et menacer de sanctions la Syrie accusée d'implication dans l'assassinat de R. Hariri.

On aimerait voir la même détermination et le même engagement pour la justice et pour le droit en Palestine occupée, où les crimes israéliens sont énormes, quotidiens et visibles par tous.

Or la France, l'Union Européenne, le monde laissent faire impunément un gouvernement qu'ils protègent de facto dans ses exactions.

On signe des contrats économiques, commerciaux et militaires avec un état qui ne rit du droit international dont on se prétend garant, on n'impose pas l'application de décisions internationales que l'on a votées .

Pendant que le peuple palestinien, étouffé par la colonisation, écartelé par un système d'apartheid infligé par l'occupant, résiste avec les faibles moyens dont il dispose, les puissants regardent, complices de fait.

C'est donc les citoyens qui doivent prendre en charge ce que la morale politique et la dignité humaine imposent : le respect du droit, qui interdit l'occupation, la colonisation, les punitions collectives, les attaques contre les populations civiles, les arrestations arbitraires, l'appropriation de territoire, l'implantation de colons...

Par des pressions sur nos dirigeants exigeons des sanctions contre un état qui ne reconnaît pas le droit des peuples à disposer d'eux mêmes, ni le droit humanitaire ni le droit international.

- Exigeons des sanctions diplomatiques, économiques, militaires.
- Boycottons les compagnies qui de près ou de loin participent à la colonisation israélienne : les compagnies françaises qui construisent le tramway qui à Jérusalem relie des colonies à la ville et isole encore Jérusalem-est, Caterpillar dont les bulldozers détruisent les maisons des civils palestiniens...
- Boycottons les produits des colonies.
- Exigeons que se tienne une conférence internationale sur la base des résolutions des Nations-unies et du droit international.

L'action citoyenne est multiforme. Mettons y nos forces et notre détermination.

Articles Par : [Claude Léostic](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca